

DEC143319INSB

Décision portant nomination de Mme KNIBIEHLER Martine aux fonctions de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme KNIBIEHLER Martine, Ingénieur de recherche hors classe CNRS est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015. Sa mission a pour objet le suivi des actions avec la Mission Interdisciplinarité.

Pour l'exercice de cette mission, Mme KNIBIEHLER Martine demeure affectée à la Fédération de Recherche en Biologie de Toulouse (FRBT – FR3451).

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 juillet 2015 Mme KNIBIEHLER Martine percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées (DR14).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

19 JAN. 2015


Le Président
Alain FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90